

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

FIPHFP

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Délibération n° 2016-12-02 du 13 décembre 2016 portant approbation du budget initial du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2017

NOR : AFSX1631096X

Le comité national du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et notamment ses articles 26, 36 et 64 ;

Vu le décret n° 2006-501 du 3 mai 2006 modifié relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, et notamment ses articles 2, 3, 12 et 18 ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le règlement intérieur du comité national modifié, et notamment son article 1^{er} ;

Vu le document dénommé « budget initial, exercice 2017 GBCP » du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, présenté en séance ;

Après en avoir délibéré,

Approuve :

1. Les autorisations budgétaires suivantes :

1.1. Les autorisations d'engagement (AE), dont :
495 000 € de personnel ;
47 487 284 € de fonctionnement ;
177 795 874 € d'intervention.

1.2. 216 915 738 € de crédits de paiement (CP) :
495 000 € de personnel ;
47 138 620 € de fonctionnement ;
169 282 118 € d'intervention.

1.3. 119 700 000 € de prévision de recettes.

1.4. 97 215 738 € de déficit budgétaire.

2. Les prévisions budgétaires suivantes :

2.1. 97 215 738 € de prélèvement de trésorerie.

2.2. 92 215 738 € de perte patrimoniale.

2.3. 97 215 738 € d'insuffisance d'autofinancement.

2.4. 97 215 738 € de prélèvement sur fonds de roulement.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Décide :

3. Le directeur du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération, de sa diffusion à l'agent comptable et au contrôleur budgétaire du FIPHFP et de sa publication au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Délibération n° 2016-12-02 du 13 décembre 2016 portant approbation du budget initial du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique pour l'exercice 2017.

Nombre de présents au moment de la délibération : 21.

Votants : 21.

Abstentions : 11.

Nombre de voix « Pour » : 8.

Nombre de voix « Contre » : 1.

Refus de vote : 1.

La délibération est adoptée.

Fait le 13 décembre 2016.

Le président,

D. PERRIOT

Le directeur,

M. DESJARDINS

ANNEXE

GBCP - Tableaux budgétaires obligatoires
GBCP Tableau 1 - Autorisations d'emplois



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP	-	-	-
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	-	-	-

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau détaillé des emplois

	PLAFOND ORGANISME						TOTAL DES EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME		
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISÉS PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI			ETP	ETPT	MASSE SALARIALE
	ETP	ETPT	MASSE SALARIALE	ETP	ETPT	MASSE SALARIALE			
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3)	5,00	5,00	495 000,00	-	-	-	5,00	5,00	495 000,00
1 - TITULAIRES	5,00	5,00	495 000,00	-	-	-	5,00	5,00	495 000,00
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et affectés de gestion, dont CAD, déconcentrés dans l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Titulaires organisme (corps propre)	5,00	5,00	495 000,00	-	-	-	5,00	5,00	495 000,00
- en fonction dans l'organisme :	5,00	5,00	495 000,00	-	-	-	5,00	5,00	495 000,00
Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	5,00	5,00	495 000,00	-	-	-	5,00	5,00	495 000,00
- en fonction dans une autre personne morale :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 - NON TITULAIRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Non titulaires de droit public	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans l'organisme :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contractuels sous statut :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• CDD	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contractuels hors statut :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• CDD	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titulaires État détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans une autre personne morale :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Non titulaires de droit privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans l'organisme :	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• CDI	-	-	-	-	-	-	-	-	-
• CDD	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en fonction dans une autre personne morale	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 - CONTRATS AIDES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)	-	-	-	-	-	-	6,00	6,00	800 000,00
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES	-	-	-	-	-	-	6,00	6,00	800 000,00
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur	6,00	6,00	800 000,00	-	-	-	6,00	6,00	800 000,00

GBCP Tableau 2 - Autorisations budgétaires



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES				RECETTES	
	Montants			Montants	
	AE	CP			
PERSONNEL	495 000,00 €	495 000,00 €	119 700 000,00 €	RECETTES GLOBALISEES	
FONCTIONNEMENT	47 487 284,00 €	47 138 620,00 €			
INTERVENTION	177 795 874,00 €	169 282 118,00 €			
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	225 778 158,00 €	2.16 915 738,00 €	119 700 000,00 €	TOTAL DES RECETTES (C)	
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)				97 215 738,00 €	
SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)				- €	





GBCP Tableau 4 - Equilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS (utilisation des financements)		FINANCEMENTS (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	97 215 738,00 €	€	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
Remboursements d'emprunts (b1)	- €	€	Nouveaux emprunts (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)** (décaissements de l'exercice)	- €	€	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1) (non budgétaires)	- €	€	Autres encaissements sur comptes de tiers (e2) (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	97 215 738,00 €	€	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
Variation de trésorerie (ABONDEMENT) (I)= (2) - (1)	- €	€	Variation de trésorerie (PRELEVEMENT) (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	- €	€	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie disponible (d) (non fléchée)	- €	€	dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (d) (non fléchée)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	97 215 738,00 €		TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (***)

Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

GBCP Tableau 5 - Situation patrimoniale



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel			
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	495 000,00 €	Subventions de l'Etat	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Fiscalité affectée	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	47 138 620,00 €	Autres subventions	- €
Intervention (le cas échéant)	169 282 118,00 €	Autres produits (recette propre)	119 700 000,00 €
Dotations aux amortissements	75 000 000,00 €	Reprises sur amortissement	80 000 000,00 €
TOTAL DES CHARGES (1)	291 915 738,00 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	199 700 000,00 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	- €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	92 215 738,00 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	291 915 738,00 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	291 915 738,00 €

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement		Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))		- 92 215 738,00 €
+ (C 68) dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		75 000 000,00 €
- (C 78) reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		- 80 000 000,00 €
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		- €
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs		- €
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		- €
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)		- 97 215 738,00 €

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés			
EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	97 215 738,00 €	Capacité d'autofinancement	- €
Investissements		Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	97 215 738,00 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	- €
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	- €	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	97 215 738,00 €

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie		Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)		- 97 215 738,00
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)		-
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*		- 97 215 738,00
Niveau du FONDS DE ROULEMENT		248 088 017,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		8 871 284,00
Niveau de la TRESORERIE		239 216 733,00

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"